

A) RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2003

I. ACTIVITE ET RESULTATS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2003

Le directoire qui s'est réuni le 22 septembre 2003 a arrêté les comptes consolidés au 30 juin 2003 (en milliers d'€uros) :

	30.06.03		30.06.02		%	31.12.02	
	ME	%	ME	%		ME	%
Chiffre d'affaires	20.999		22.999		-8.7%	44.079	
Résultat d'exploitation	584	+2.8%	-2.206	-9.6%	NS	-5.877	-13.3%
Résultat financier	-62		-67		NS	-368	
Impôts sur les résultats	-65		-197		NS	-204	
Résultat net	425	+2.0%	-2.714	-11,8%	NS	-9.339	-21.1%

II. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires consolidé de SQLI pour le premier semestre 2003 s'est établi à 20.999 milliers d'€uros, à comparer à 22.999 milliers d'€uros pour la même période de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation au 30 juin 2003 est bénéficiaire de 584 milliers d'€uros contre une perte de 2.206 milliers d'€uros réalisée au cours du premier semestre 2002.

La baisse du chiffre d'affaires du premier semestre 2003 est limitée à 8,7% par rapport au premier semestre 2002 alors que dans le même temps l'effectif moyen (stagiaires compris) était réduit de 18,4% .

Le résultat semestriel net part du groupe est un bénéfice de 425 milliers d'€uros contre une perte de 2.714 milliers d'€uros au 30 juin de l'exercice précédent, et représente +2% du chiffre d'affaires contre -11,8 % la période précédente.

Le semestre a été essentiellement marqué par :

- Une bonne tenue de l'activité en dépit d'un marché peu animé. Le groupe SQLI a notamment su renforcer ses partenariats avec ses principaux grands comptes. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie qui vise à développer rapidement la part récurrente de son chiffre d'affaires, SQLI

vient de remporter plusieurs appels d'offre significatifs en Tierce Maintenance Applicative NTIC auprès d'Airbus (2,5 M€ sur 3 ans), de la Mutualité Sociale Agricole (plus d'un million d'euros sur 3 ans) et du Conseil Général de la Moselle (Marché à commande).

- Le retour à une situation bénéficiaire grâce aux mesures de restructuration engagées au cours du dernier trimestre 2002 et qui ont commencé à produire leurs effets en 2003.
- Un taux d'emploi en progression régulière (82% en janvier 89% en juin).
- La génération d'un flux de trésorerie positif de 1.144 milliers d'€uros sur le semestre.

III Evènements postérieurs à la clôture de la situation semestrielle

Un contrôle fiscal portant sur les années 2000 et 2001 était en cours à la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2003

IV. Données relatives à la société-mère et aux filiales

Le tableau ci-après présente l'analyse de la contribution au Chiffre d'affaires, au Résultat d'exploitation et au résultat net consolidés de chaque entité du groupe .

(en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation			Résultat net		
	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
SOCIETES CONSOLIDEES									
SQLI	17 033	18 923	36 963	37	(2 566)	(5 325)	80	(2 695)	(5 830)
SUDISIM				25	23	49	18	65	(136)
ABCIAL	1 720	1 425	2 169	133	(281)	(967)	92	(489)	(3 468)
CARI	(17)	-	1	68	(75)	(163)	63	(99)	(275)
PROFIL				6	5	23	2	2	14
TOTAL FRANCE	18 736	20 348	39 133	269	(2 894)	(6 383)	255	(3 216)	(9 695)
SQLI SUISSE	2216	2461	4776	301	545	487	197	405	393
TECHMETRIX US	10	170	167	(5)	114	77	(40)	65	(4)
INVERSO	37	20	3	19	29	(58)	13	32	(33)

TOTAL EXPORT	2 263	2 651	4 946	315	688	506	170	502	356
TOTAL GENERAL	20 999	22 999	44 079	584	(2 206)	(5 877)	425	(2 714)	(9 339)

V. Evolution prévisible de l'activité jusqu'à la clôture de l'exercice

Compte tenu des commandes en carnet et de l'activité commerciale en cours, le directoire maintient ses prévisions de chiffre d'affaires pour l'exercice à un montant de l'ordre de 42 millions d'euros. Le résultat attendu sur le second semestre devrait être au moins équivalent à celui du premier semestre.

Le directoire

CONSTANTIN ASSOCIES

26, rue de Marignan
75008 – PARIS

FIDUCIAIRE DE LA TOUR

28, rue Ginoux
75015 – PARIS

SQLI

268, avenue du Président Wilson

93200 – LA PLAINE SAINT-DENIS

B) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN LIMITE DES COMPTES

SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2003

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXAMEN LIMITE DES COMPTES
SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2003

(Articles L.232-7 du Code de Commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967)

SQLI

268, avenue du Président Wilson

93200 – LA PLAINE SAINT-DENIS

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L.232-7 du Code de Commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés du groupe SQLI, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicable en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe à la fin de ce semestre.

.../...

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés.

Paris, le 22 septembre 2003

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

FIDUCIAIRE DE LA TOUR

Jean-Marc BASTIER

Jean-Pierre PAUMARD

c) COMPTES CONSOLIDES
30 juin 2003

BILAN ACTIF CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Net 30.06.03	Net 31.12.02
Ecarts d'acquisition	129	140
Immobilisations incorporelles	68	117
Immobilisations corporelles	591	700
Immobilisations financières	339	348
ACTIF IMMOBILISE	1 127	1 305
Créances clients et comptes rattachés	10 692	9 626
Autres créances et comptes de régularisation	3 066	5 545
Valeurs mobilières de placement	1 026	26
Disponibilités	664	660
ACTIF CIRCULANT	15 448	15 857
TOTAL GENERAL	16 575	17 162

BILAN PASSIF CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Net 30.06.03	Net 31.12.02
Capital	759	3 795
Primes	-	13 659
Réserves et résultat consolidés (1)	-	(17 120)
Autres	77	136
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	836	470
INTERETS MINORITAIRES	0	0
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	761	1 791
Emprunts et dettes financières	571	801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 690	1 839
Autres dettes et comptes de régularisation	12 717	12 261
DETTES	14 978	14 901
TOTAL GENERAL	16 575	17 162
<i>(1) Dont résultat de la période</i>	<i>425</i>	<i>(9 339)</i>

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Net 30.06.03	Net 30.06.02	Net 31.12.02
Chiffre d'affaires	20 999	22 999	44 079
Autres produits	372	445	241
Reprises sur amortissements et provisions	925	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	22 296	23 444	44 320
Achats et charges externes	(4 064)	(4 577)	(9 258)
Charges de personnel	(17 043)	(19 621)	(37 418)
Autres charges d'exploitation	(17)	(66)	(66)
Impôts, taxes et versements assimilés	(588)	(704)	(1 303)
Dotations aux amortissements et provisions	0	(682)	(2 152)
CHARGES D'EXPLOITATION	(21 712)	(25 650)	(50 197)
RESULTAT D'EXPLOITATION	584	(2 206)	(5 877)
RESULTAT FINANCIER	(62)	(67)	(368)
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	522	(2 273)	(6 245)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(21)	(97)	(650)
Impôts sur les résultats	(65)	(197)	(204)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	436	(2 567)	(7 099)
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition	(11)	(147)	(2 240)
Intérêts minoritaires	0	0	0
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	425	(2 714)	(9 339)
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	0.03	(0.21)	(0.66)
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	0.03	(0.21)	(0.66)

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	30.06.03	31.12.02
Résultat net total des sociétés consolidées	425	(9 339)
Elimination des amortissements et provisions	(854)	4 466
Elimination de la variation des impôts différés	-	52
Elimination des plus ou moins values de cession	(14)	356
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	(443)	(4 465)
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	1 699	2 718
FLUX NET GENERE PAR (AFFECTE A) L'ACTIVITE	1 256	(1 747)
Acquisition d'immobilisations	(43)	(234)
Cessions d'immobilisations	38	228
Incidences des variation de périmètre	-	-
FLUX NET PROVENANT DES (AFFECTE AUX) INVESTISSEMENTS	(5)	(6)
Augmentation de capital	-	2 238
Emission d'emprunts	-	150
Remboursements d'emprunts	(89)	(416)
FLUX NET PROVENANT DU (AFFECTE AU) FINANCEMENT	(89)	1 972
Incidence de la variation des taux de change	(18)	2
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 144	221
Trésorerie d'ouverture	520	300
Trésorerie de clôture	1 665	521
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 144	221

Annexes des comptes consolidés au 30 juin 2003

Faits caractéristiques de la période

Le 30 juin 2003, l'Assemblée Générale Mixte de SQLI a adopté les résolutions suivantes afin d'apurer les pertes antérieures de la société :

- l'imputation des primes d'émission et de fusion sur le report à nouveau débiteur pour un montant de 13 658 792 euros ;
- la réduction du capital social d'un montant de 3 036 362 euros pour le porter de 3 795 452,50 euros à 759 090,50 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 0,25 à 0,05 euros.

Le capital social de SQLI est actuellement composé de 15 181 810 actions de 0,05 euros de nominal.

Activité et filiales

Le plan de restructuration entrepris en 2002 a eu pour effet le départ de 48 salariés des sociétés ABCIAL et SQLI, et la fermeture des agences de Lille et Sophia-Antipolis au cours du premier trimestre 2003. Ce plan a pesé pour 753 milliers d'euros dans les comptes d'exploitation du Groupe mais n'a cependant pas impacté son résultat du fait de son provisionnement au 31 décembre 2002.

Les effets conjugués du plan de restructuration, de l'amélioration constante des taux d'activité (ils progressent de 82% en janvier à 89% en juin) et de la mise en place d'un nouvel outil de pilotage des projets sont enregistrés dès le 1^{er} semestre 2003 avec un résultat d'exploitation consolidé de 584 KE et un résultat net de 425 KE.

D'autre part et pour permettre à sa filiale ABCIAL de reconstituer ses capitaux propres, SQLI a consenti à abandonner, en avril 2003, son compte courant d'un montant de 4 380 530,57 euros.

Suite à cette opération et à un bénéfice net de 92 KE, ses fonds propres redeviennent positifs au 30 juin 2003 pour s'élever à 126 KE.

Evènements intervenus postérieurement à la clôture

La société SQLI fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal. Aucun redressement n'a été notifié à ce jour.

A/ Principes et modalités de consolidation

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, à la loi du 3 janvier 1985, à son décret d'application du 17 février 1986 et au règlement CRC n° 99-02 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les notes explicatives ci-après en font partie intégrante.

Les comptes sont exprimés en milliers d'euros.

1. Périmètre de consolidation

1.1 Méthode et critères de consolidation

La société mère exerçant un contrôle exclusif sur l'ensemble des sociétés du groupe, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe ont été éliminés.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes individuels au 31 décembre.

Le compte de résultat intègre les comptes des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date d'acquisition.

1.2 Evolution du périmètre de consolidation

La comparaison des périmètres de consolidation au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003 ne fait apparaître aucune variation.

1.3 Sociétés consolidées

Nom	Siège	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
SQLI SA	La Plaine Saint Denis		Société consolidante	
SUDISIM SA	Montpellier	100 %	99,95 %	IG
SQLI SUISSE SA	Lausanne	100 %	99,80 %	IG
TECHMETRIX INC	Boston	100 %	97,50 %	IG
ABCIAL	La Plaine Saint Denis	100 %	99,73 %	IG
CARI	La Plaine Saint Denis	100 %	100 %	IG
INVERSO	Genève	100 %	100 %	IG
PROFIL	Belfort	100 %	100 %	IG

1.4 Sociétés non consolidées

SQLI SL (Madrid) détenue à 99,84 % par SQLI n'est pas consolidée du fait de son caractère non significatif.

2. Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euro ont été convertis au cours moyen de change de la période, les comptes de bilan ont été convertis au cours de change du 30 juin 2003.

Les écarts de conversion ont été présentés distinctement dans les capitaux propres sur la ligne « Autres ».

3. Intérêts minoritaires

Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées.

4. Traitement des écarts d'acquisition

L'écart constaté à l'occasion d'une prise de participation, entre le prix d'acquisition des titres (y compris les frais accessoires) de la société consolidée et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeurs (écarts d'évaluation) sont reclassées aux postes de bilan concernés et suivent les règles comptables Groupe qui leur sont propres. Le groupe dispose de l'année qui suit l'exercice d'acquisition pour finaliser les évaluations. La partie résiduelle non affectée est inscrite sous la rubrique « Ecart d'acquisition » à l'actif du bilan et amorti selon la méthode linéaire.

En KEUR	Valeur brute au 30.06.03	Amortissements au 31.12.02	Dotations aux amortissements de la période	Valeur nette Au 30.06.03
KEENVISION	223	(83)	(11)	129
SUDISIM	13	(13)	-	-
ABCIAL	3 992	(3 992)	-	-
CARI	183	(183)	-	-
INVERSO	228	(228)	-	-
PROFIL	522	(522)	-	-
TOTAL	5 161	(5 021)	(11)	129

Les écarts d'acquisition sont normalement amortis sur une durée de 10 ans. Un amortissement exceptionnel a cependant été pratiqué au cours des exercices antérieurs afin de ramener à leur juste valeur les écarts d'acquisition des sociétés ABCIAL, CARI, INVERSO et PROFIL.

B/ Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais de recherche et développement engagés par SQLI sont comptabilisés directement en charges et sont donc non immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

Logiciels 1 à 3 ans

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties selon le mode linéaire et selon les durées suivantes :

Agencements.....	8 à 10 ans
Matériels de bureau et mobiliers.....	3 à 5 ans
Matériels informatiques.....	2 à 3 ans

Les écarts résultant de différents taux d'amortissement appliqués dans les différentes sociétés du groupe, à des immobilisations de même nature ne sont pas significatifs et n'ont pas fait l'objet de retraitement dans le compte de résultat consolidé.

3. Crédits-baux

Certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers aux termes desquels le groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante.

L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de crédit-bail.

Les biens en crédit-bail sont immobilisés à hauteur de 443 KE et concernent le matériel informatique. Seuls les éléments significatifs ont fait l'objet d'un retraitement.

4. Immobilisation financières

Les titres non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure.

5. Evaluation des créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constatée pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes au cours du 30 juin 2003 sont portés au compte de résultat.

6. Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires des projets au forfait est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont valorisées au prix de vente et figurent sur la ligne « Créances clients et comptes rattachés ».

Une provision pour pertes à terminaison est constatée dès lors que la marge prévisionnelle attendue du projet est négative.

7. Impôts sur les bénéfices

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, selon le taux d'impôt en vigueur dans chaque pays.

Les pertes fiscales reportables donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable.

SQLI n'a pas comptabilisé d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux dans la mesure où leur récupération est jugée aléatoire. Au 30 juin 2003, cette créance se serait élevée à 3 563 KE.

8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

9. Charges constatées d'avance

Elles concernent essentiellement des charges externes et des charges périodiques (loyers et abonnements) engagées au 30 juin 2003.

10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Ce poste enregistre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par les sociétés du groupe et les provisions découlant des retraitements obligatoires ou optionnels de consolidation.

11. Résultat exceptionnel

Il comprend d'une part les éléments extraordinaires : les produits et les charges qui sont à la fois de nature inhabituelle par rapport à l'activité ordinaire de la société et qui sont d'une survenance exceptionnelle.

Il mesure d'autre part, l'impact d'autres éléments comme le résultat des cessions d'immobilisations hors exploitation et les effets de corrections d'erreurs.

12. Stock Options et bons de souscription

Les Assemblées Générales du 21 mars 2000, du 6 juillet 2000, du 26 juin 2002 et du 30 juin 2003 ont autorisé le Conseil d'Administration ou le Directoire à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe en une ou plusieurs fois, d'une part des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et d'autre part des options donnant droit à la souscription d'actions.

Aucun BSPCE et aucune option n'a été exercée au 30 juin 2003.

13. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ainsi que du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments convertibles en actions, options de souscription d'actions et BSPCE attribués à la fin de l'exercice.

C/ Compléments d'informations relatifs aux états financiers

Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations au cours du semestre
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.02	Acquisitions	Cessions	Autres flux	Au 30.06.03
Ecart d'acquisition	5 161	-	-	-	5 161
Autres immobilisations incorporelles	558	2	-	-	560
Autres immobilisations corporelles	2 983	24	(44)	-	2 963
Autres titres immobilisés	33	-	-	-	33
Autres immobilisations financières	382	5	(12)	(2)	373
TOTAL GENERAL	9 117	31	(55)	(2)	9 090

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts et cautionnements versés et des prêts versés dans le cadre de la participation des entreprises à l'effort construction.

Les autres titres sont essentiellement composés des titres SQLI SL non consolidés :

RUBRIQUES	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Chiffre	Résultat net
En milliers d'euros	30.06.03	sur titres	30.06.03	d'affaires 30.06.03	30.06.03
SQLI SL	30	(30)	-	-	-
Autres titres	3	-	3	NC	NC
TOTAL GENERAL	33	(30)	3	NA	NA

Tableau de variation des amortissements au cours du semestre
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.02	Dotations	Reprises sur cessions	Autres flux	Au 30.06.03
En milliers d'euros					
Ecart d'acquisition	5 021	11	-	-	5 032
Immobilisations incorporelles	441	51	-	-	492
Immobilisations corporelles	2 283	114	(31)	6	2 372
TOTAL GENERAL	7 745	176	(31)	6	7 896

Echéance des créances et dettes

Echéance des créances au 30 juin 2003
(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant net	A – 1 an	1-5 ans	A + 5 ans
Avances et acomptes versés	41	41		
Créances clients	10 692	10 692		
Personnel et comptes rattachés	12	12		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	105	105		
Etat	638	638		
Autres créances d'exploitation	1 690	1 144	546	
Charges constatées d'avance	580	580		
TOTAL GENERAL	13 758	13 212	546	

Les créances clients sont provisionnées à hauteur de 2 069 KE au 30 juin 2003. Les autres créances d'exploitation se composent pour 1 604 KE des fonds de garantie et réserves versés auprès d'une société d'affacturage par les sociétés ABCIAL et SQLI.

Echéance des dettes au 30 juin 2003
(en milliers d'euros)

ETAT DES DETTES	Montant net	A – 1 an	1-5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	571	117	454	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 690	1 690		
Personnel et organismes sociaux	6 965	6 965		
Etat	4 068	4 068		
Autres dettes diverses	57	57		
Produits constatés d'avance	1 552	1 552		
TOTAL GENERAL	14 903	14 449	454	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63			

Les emprunts et dettes financières ont été exclusivement souscrits à l'intérieur de la zone Euro.

Valeurs mobilières de placement

PORTEFEUILLE	30.06.03
Actions propres SQLI	1
SICAV monétaires	1 025
TOTAL GENERAL	1 026

Provisions

Tableau de variation des provisions au cours du semestre
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.02	Dotations	Reprises	Au 30.06.03
Provisions pour risques et charges	1 791	136	(1 166)	761
Provisions dépréciations des autres immobilisations financières	67	-	-	67
Provisions dépréciation des comptes clients	2 135	164	(230)	2 069
Provisions dépréciation des autres créances	63	-	-	63
TOTAL GENERAL	4 056	300	(1 396)	2 960
Dotations et reprises d'exploitation		300	(1 396)	
Dotations et reprises financières		-	-	
Dotations et reprises exceptionnelles		-	-	

Utilisation des provisions pour risques et charges
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.02	Dotations	Reprises <i>Provision utilisée</i>	Reprises <i>Provision non utilisée</i>	Au 30.06.03
Litiges prud'homaux	150	6	-	(60)	96
Provisions pour impôts	332	23	(26)	-	329
Pénalités de retard dues aux clients	37	-	-	(22)	15
Pertes à terminaison	138	107	(138)	-	107
Plan de restructuration	1 134	-	(920)	-	214
TOTAL GENERAL	1 791	136	(1 084)	(82)	761

La reprise des provisions pour restructuration permet de couvrir d'une part les coûts des licenciements et la fermeture des agences de Lille et Sophia (753 KE), et d'autre part, les coûts liés à la sous-utilisation des surfaces louées à Mulhouse, Strasbourg et Saint Denis (167 KE).

La provision pour impôt de 329 KE a été successivement constituée suite aux contentieux fiscaux engagés par la société SUDISIM en 1993 (47 KE) et 2002 (remise en cause du crédit d'impôt recherche pour 232 KE). La perte prévisible des IFA du groupe est quant à elle provisionnée à hauteur de 50 KE.

• **Variation des capitaux propres**

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Hors groupe	TOTAL
Situation au 31.12.01	3 272	11 810	184	(7 839)	35	0	7 462
Affectation du résultat N-1			(7 839)	7 839			0
Fusion KEENVISION 01/2002		103	(134)				(31)
Augmentation de capital 07/2002	523	1 746					2 269
Autres			8		101		109
Résultat de l'exercice				(9 339)			(9 339)
Situation au 31.12.02	3 795	13 659	(7 781)	(9 339)	136	0	470
Affectation du résultat N-1			(9 339)	9 339			0
Incorporation des primes et du RAN au capital (AGM 30/06/03)	(3 036)	(13 659)	16 695				0
Autres					(59)		(59)
Résultat de l'exercice				425			425
Situation au 30.06.03	759	0	(425)	425	77	0	836

• **Impôts sur les bénéfices**

Ventilation entre impôts différés et impôts exigibles au compte de résultat
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.03	Au 31.12.02
Impôts différés	-	(52)
Impôts exigibles	(65)	(152)
TOTAL GENERAL	(65)	(204)

Rapprochement de la charge d'impôt totale et de la charge d'impôt théorique
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.03
Bénéfice avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition	501
Impôt théorique (34,33%)	(172)
Impact de la non-comptabilisation d'actif d'impôts sur reports déficitaires	(13)
Impact des retraitements de consolidation sans incidence d'impôt	11
Effet de l'imputation de déficits antérieurs	1 229
Incidences des charges non déductibles	(1 549)
Incidences des produits non taxables	421
Impact de l'intégration fiscale	9
Impact de taux d'IS différents	25
IFA non récupérables	(26)
Charge d'impôt effective (13,22%)	(65)

Effectif moyen

L'effectif moyen du groupe s'établit à 619 personnes :

Catégories	Personnel salarié
Cadres	601
Non cadres	18

Rémunération des dirigeants
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Rémunérations allouées	147	-	147	-

Plans de BSPCE et Stock Options

Options de souscription d'actions

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date de l'assemblée	21 mars 2000	21 mars 2000	21 mars 2000
Date du conseil d'administration	4 juillet 2000	27 novembre 2000	27 juillet 2001
Nombre total d'options de souscription d'actions attribuées	37.556	22.955	317.650
<u>Dont</u> : nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux de la société	0	0	0
Point de départ d'exercice des options de souscription d'actions	5 juillet 2005	28 novembre 2005	28 juillet 2006
Date d'expiration des options de souscription d'actions	4 juillet 2007	27 novembre 2007	27 juillet 2008
Prix des options de souscription d'actions	5 Euros	8,08185 Euros	2,3885 Euros
Modalités d'exercice des options de souscription d'actions	Le droit d'exercer s'acquiert par tranches annuelles (2000, 2001 et 2002)	Aucune	Aucune
Options de souscription d'actions levées au 30 juin 2003 : Aucune option n'a été levée à la date du 30 juin 2003			
Options de souscription d'action annulées durant les exercices 2000 à 2002 et au cours du premier semestre 2003			
Nombre total d'options de souscription d'actions annulées	12.327	21.350	42.774
Options de souscription d'actions restant à attribuer à fin juin 2003 : 11.912			

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°4
Date de l'assemblée	21 mars 2000	6 juillet 2000	30 juin 2003
Date du conseil d'administration ou du directoire	29 sept et 27 nov 2000	29 sept et 27 nov 2000	Aucune attribution
Nombre total de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise autorisés	1.197.000	362.221	1.000.000
<u>Dont</u> : nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux de la société	149.386	0	0
Nombre de bons de souscription attribués	1.197.000	362.221	0
Point de départ d'exercice des bons	1 ^{er} octobre 2002	29 sept ou 27 nov 2003, selon la date du Conseil d'administration	NA
Date d'expiration des bons de souscription d'actions	29 septembre 2005	29 sept ou 27 nov 2005, selon la date du Conseil d'administration	NA
Prix des actions en exercice des bons	1,07 Euros	5 Euros	NA
Modalités d'exercice des bons	Le droit d'exercer s'acquiert par tranches annuelles (1999, 2000 et 2001)	Aucune	NA
Nombre total de bons annulés	233.389	108.740	NA

Analyse du chiffre d'affaires
(en milliers d'euros)

SOCIETES CONSOLIDEES	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
SQLI	17 033	18 923	36 963
SQLI SUISSE	2 216	2 461	4 776
ABCIAL	1 720	1 425	2 169
TECHMETRIX US	10	170	167
CARI	(17)	-	1
INVERSO	37	20	3
TOTAL GENERAL	20 999	22 999	44 079

Le chiffre d'affaires réparti sur le semestre est le chiffre d'affaires produit par les différentes sociétés du groupe et non plus le chiffre d'affaires facturé.

Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
INGENIERIE	92%	91%	91%
CONSEIL	2%	3%	3%
FORMATION	4%	5%	5%
ETUDES	-	1%	0.1%
MAINTENANCE	0.5%	-	0.5%
VENTE DE MATERIELS	1.5%	-	0.4%
TOTAL GENERAL	100%	100%	100%

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique
(en milliers d'euros)

	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
FRANCE	18 446	19 985	38 656
UNION EUROPEENNE	88	324	454
EXPORT HORS UE	2 465	2 690	4 969
TOTAL GENERAL	20 999	22 999	44 079

Analyse des charges de personnel
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
Salaires et traitements	11 985	13 711	26 118
Charges sociales	5 058	5 910	11 300
TOTAL GENERAL	17 043	19 621	37 418

Analyse du résultat financier
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
Revenus des prêts et créances	1	-	55
Produits de cession de valeurs mobilières	-	-	2
Différences positives de change	90	-	9
Autres produits financiers	-	-	10
Reprise de provisions sur valeurs mobilières	-	29	-
Reprise de provision sur autres titres immobilisés	-	-	29
PRODUITS FINANCIERS	91	29	105
Intérêts et charges assimilées	(14)	(27)	(51)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	(3)	(7)
Différences négatives de change	(66)	(63)	(114)
Autres charges financières	(73)	(3)	(144)
Pertes sur créances liées à des participations	-	-	(74)
Dotations aux provisions sur autres titres immobilisés	-	-	(36)
Dotations aux amts des primes de rembt des obligations	-	-	(47)
CHARGES FINANCIERES	(153)	(96)	(473)
RESULTAT FINANCIER	(62)	(67)	(368)

Analyse du résultat exceptionnel
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	48	169
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-	156	30
Produits de cession d'éléments d'actif	26	23	109
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	98	222
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26	325	530
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(35)	(109)	(281)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	(197)	(45)
VNC des éléments d'actifs cédés	(12)	(65)	(471)
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	-	(51)	(383)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(47)	(422)	(1 180)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(21)	(97)	(650)

Au 30 juin 2003, seuls le résultat des cessions d'immobilisations corporelles, la perte d'un dépôt de garantie et une correction d'erreur dans l'évaluation de l'écart d'acquisition de la société INVERSO ont été retenus pour la détermination du résultat exceptionnel.

Contribution des sociétés consolidées au résultat d'exploitation
(en milliers d'euros)

SOCIETES CONSOLIDEES	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
SQLI	37	(2 566)	(5 325)
SUDISIM	25	23	49
ABCIAL	133	(281)	(967)
CARI	68	(75)	(163)
PROFIL	6	5	23
TOTAL FRANCE	269	(2 894)	(6 383)
SQLI SUISSE	301	545	487
TECHMETRIX US	(5)	114	77
INVERSO	19	29	(58)
TOTAL EXPORT	315	688	506
TOTAL GENERAL	584	(2 206)	(5 877)

Contribution des sociétés consolidées au résultat net
(en milliers d'euros)

SOCIETES CONSOLIDEES	Au 30.06.03	Au 30.06.02	Au 31.12.02
SQLI	80	(2 695)	(5 830)
SUDISIM	18	65	(136)
ABCIAL	92	(489)	(3 468)*
CARI	63	(99)	(275)
PROFIL	2	2	14
TOTAL FRANCE	255	(3 216)	(9 695)
SQLI SUISSE	197	405	393
TECHMETRIX US	(40)	65	(4)
INVERSO	13	32	(33)
TOTAL EXPORT	170	502	356
TOTAL GENERAL	425	(2 714)	(9 339)

* Dont dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition ABCIAL de (2 218) KE

Engagements Hors-bilan

Engagements donnés

Indemnités de départ à la retraite

Société	Montant évalué par AXA au 31.12.02	Réévaluation de l'engagement au 31.12.02	Variation du semestre	Montant au 30.06.03
SQLI	94	34	13	47
ABCIAL	5	2	1	3
TOTAL	99	36	14	50

La société calcule désormais en interne les indemnités de départ à la retraite, évaluées jusqu'au 31 décembre 2002 par le Groupe AXA. Afin de permettre la comparabilité des engagements, il a été procédé à leur recalcul au 31 décembre 2002, selon la méthode utilisée par la société.

L'indemnité de fin de carrière au départ en retraite, actualisée et pondérée des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise à cette date, est répartie uniformément sur la durée totale de service de chacun des salariés dans l'entreprise ; la fraction qui correspond à la durée de service déjà effectuée à la date d'évaluation constitue le montant de l'engagement de la société envers ses salariés.

Le taux d'actualisation retenu est de 5%.

Autres engagements donnés

Société prenant l'engagement	Bénéficiaire	Nature de l'engagement	Montant	Echéance
SQLI	Y. EL MIR	Indemnisation en cas de révocation de son mandat de membre du Directoire	75 KE	10/2003
		Indemnisation complémentaire en cas de révocation	75 KE	Indéfinie
SQLI	B. LEYSSENE	Indemnisation en cas de révocation de son mandat de membre du Directoire	75 KE	10/2003
		Indemnisation complémentaire en cas de révocation	75 KE	Indéfinie

*Engagements reçus**Avals et cautions*

Société ou personne se portant caution	Société cautionnée	Objet de la caution	Montant	Echéance
CCF	SQLI	Locaux SAINT DENIS	48 KE	03/2003
BANQUE POPULAIRE	ABCIAL	Marchés privés	17 KE	Indéfinie
A. EL MOUAFIK	ABCIAL	Prêts bancaires BP	76 KE	10/2004
A. EL MOUAFIK	ABCIAL	Prêts bancaires BP	38 KE	10/2004
SOFARIS	ABCIAL	Prêts bancaires BP	30 KE	10/2004
Société Générale	SUDISIM	Contrôle fiscal 1993	59 KE	Indéfinie

Autres engagements reçus

La société SQLI a engagé la responsabilité du cédant dans le cadre de la garantie de passif attachée à la cession des titres de la société ABCIAL. Celui-ci devra remettre à SQLI une somme de 272 KE, payable le cas échéant en actions SQLI. Une ordonnance du juge de l'exécution en date du 23 juillet 2003 a autorisé SQLI à pratiquer une saisie conservatoire à hauteur de ce montant. SQLI doit poursuivre la procédure et notamment accomplir les formalités pour l'obtention d'un titre exécutoire.

Taux des devises

	Dollar US			Franc Suisse		
	1 USD =			1 CHF =		
	30.06.03	30.06.02	31.12.02	30.06.03	30.06.02	31.12.02
Cours de clôture	0.88 EUR	1.00 EUR	0.95 EUR	0.64 EUR	0.68 EUR	0.69 EUR
Cours moyen	0.91 EUR	1.11 EUR	1.06 EUR	0.67 EUR	0.68 EUR	0.68 EUR